

Objectif 2 : DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE ET QUATRE SAISONS

Description :

La station affirme sa volonté de développer un tourisme durable, maîtrisé et résilient, en consolidant une offre touristique attractive sur les quatre saisons.

Avec près de 700 000 en hiver et 400 000 en été/ailes de saisons, Châtel connaît une fréquentation en progression régulière, portée par la diversification de son offre touristique.

La destination valorise depuis de nombreuses années les richesses de son patrimoine naturel, architectural, historique et agricole afin de proposer une identité différenciante, au-delà du seul tourisme de ski.

La future salle culturelle constituera un équipement structurant pour le territoire, permettant d'accueillir spectacles, événements associatifs, tourisme d'affaires et résidences culturelles. Cet espace polyvalent contribuera à renforcer l'attractivité du territoire tout au long de l'année.

Parallèlement, la station poursuit sa stratégie de transition écologique en développant des offres complémentaires à l'activité ski :

- ✓ Valorisation des sites naturels (lac de Vannes, Bassachaux) ;
- ✓ Amélioration des itinéraires de randonnée et VTT/VAE ;
- ✓ Accrobranche ;
- ✓ Centre aquatique ;
- ✓ Tourisme culturel et d'affaires ;
- ✓ Projet de luge quatre saisons ;
- ✓ Mur d'escalade.

La qualité de la destination se traduit également par des actions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement : observatoire de la faune et de la flore porté par l'exploitant du domaine skiable, sensibilisation sur les espaces Natura 2000 et ZNIEFF, interventions des écogardes de la CCPEVA ou encore organisation de journées de collecte de déchets sur le domaine skiable depuis plus de vingt ans.

Parties prenantes impliquées : Office de tourisme, SAEM Val Media, socio pros.

Indicateurs de performance (KPI) :

- *Nombre de visiteurs annuels, nuitée par saison*
- *Nombre de projets de tourisme durable réalisés*
- *Taux de réussite des projets (atteinte des objectifs spécifiques)*

Échéancier :

- **Court terme (2 ans) :**
 - Valorisation des outils de diversifications touristiques (Centre culturels, Centre d'interprétation, sites naturels, Géoparc,...)
 - Développement d'une offre d'hébergement adaptée au tourisme quatre saisons ;
 - Promotion des savoir-faire locaux et de l'agropastoralisme.
- **Moyen terme (5 ans) :**
 - Développement d'offres touristiques durables et du tourisme culturel et d'affaire
 - Renforcement de l'attractivité des ailes de saison ;
 - Soutien à l'hébergement et à l'activité économique à l'année
- **Long terme (10 ans) :**
 - Évaluation globale et adaptation des orientations.